

Shine ReNEW Instrument Wipes

Date de révision: 15.07.2015

Numéro de révision: 1,2

Code du produit: 00379-0012

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Shine ReNEW Instrument Wipes

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange

Lingette

Utilisations déconseillées

Il n'existe pas d'informations sur les usages déconseillés.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant

Société: Hu-Friedy Mfg. Co., LLC
Rue: 3232 N. Rockwell St.
Lieu: Chicago, IL 60618

Fournisseur

Société: Hu-Friedy Mfg. Co., LLC.
Zweigniederlassung Deutschland
Rue: Kleines Öschle 8
Lieu: D-78532 Tuttlingen
Téléphone: 00800 48 37 43 39
Téléfax: 00800 48 37 43 40
e-mail: info@hu-friedy.eu
Internet: www.hu-friedy.eu
Service responsable: Responsable pour l'établissement de la fiche de données de sécurité:
sds@gbk-ingelheim.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence: INTERNATIONAL: +49 - (0) 6132 - 84463, GBK GmbH (24h - 7d/w - 365d/a)
France: numéro ORFILA (INRIS) + 33 1 45 42 59 59

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange conformément au 1272/2008/CE

Catégories de danger:

Lésions oculaires graves/irritation oculaire: Eye Dam. 1

Mentions de danger:

Provoque des lésions oculaires graves.

2.2. Éléments d'étiquetage

Mention d'avertissement:

Danger

Pictogrammes:



Mentions de danger

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Conseils de prudence

P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 Tenir hors de portée des enfants.
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P501 Elimination conformément aux prescriptions légales.

Shine ReNEW Instrument Wipes

Date de révision: 15.07.2015

Numéro de révision: 1,2

Code du produit: 00379-0012

2.3. Autres dangers

Le pourcentage des composants en mélange avec une toxicité inconnue: 14%

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

Caractérisation chimique

Tissu imprégné d'une solution de nettoyage clair

Composants dangereux

N° CAS	Substance			Quantité
	N° CE	N° Index	N° REACH	
	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]			
84133-50-6	Éthoxylate d'alcool C12-C14			3 - 7 %
	Skin Irrit. 2, Eye Dam. 1; H315 H318			
68608-63-9	Acetic acid, chloro-, reaction products with 2-heptadecyl-4,5-dihydro-1H-imidazole-1-ethanol and sodium hydroxide			3 - 7 %
	271-790-4			
	Eye Irrit. 2; H319			

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Indications générales

Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise consulter un médecin.

Après inhalation

Se rendre immédiatement à l'air libre en cas d'inhalation des vapeurs. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

Après contact avec la peau

Laver à l'eau et au savon par précaution. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

Après contact avec les yeux

Enlever les lentilles de contact. Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Traitement chez un ophtalmologiste.

Après ingestion

Ne pas faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

L'ingestion provoque une irritation des voies respiratoires supérieures et des dérangements gastrointestinaux. Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit. Irritant pour les yeux.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Produit non combustible: choisir les moyens d'extinction en fonction des incendies environnants. Mousse résistant aux alcools, poudre chimique, gaz carbonique (CO₂), eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pendant l'incendie, il peut se produire:

Monoxyde et dioxyde de carbone

Shine ReNEW Instrument Wipes

Date de révision: 15.07.2015

Numéro de révision: 1,2

Code du produit: 00379-0012

5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Vêtement de protection.

Information supplémentaire

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

En cas de formation de vapeurs, utiliser un appareil respiratoire. Veiller à assurer une aération suffisante. Utiliser un vêtement de protection individuelle. Tenir à l'écart des sources d'ignition.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Collecter dans des récipients appropriés pour l'élimination.

6.4. Référence à d'autres sections

Observer les prescriptions préventives (voir paragraphes 7 et 8).

Informations concernant l'élimination: voir chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Consignes pour une manipulation sans danger

Assurer une ventilation adéquate.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Eviter tout contact avec les yeux, la peau et les muqueuses.

Préventions des incendies et explosion

Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage

Garder les récipients bien fermés dans un endroit sec, frais et bien ventilé.

Indications concernant le stockage en commun

Pas de matériaux à signaler spécialement.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Lingette

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits fermés.

Mesures d'hygiène

Ne pas inhaler les vapeurs.

Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer.

Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Eviter le contact avec les yeux.

Protection des yeux/du visage

Lunettes avec protection latérale (EN 166).

Flacon pour le rinçage oculaire avec de l'eau pure (EN 15154).

Shine ReNEW Instrument Wipes

Date de révision: 15.07.2015

Numéro de révision: 1,2

Code du produit: 00379-0012

Protection des mains

Gants de protection (EN 374). Gants protecteurs à résistance chimique en butyle, épaisseur de la couche minimum 0,7 mm, résistance à la pénétration (durée de port) environ 480 minutes (60 minutes).

Les exigences peuvent varier en fonction de l'utilisation. D'où il est nécessaire d'observer en addition les recommandations du fabricant des gants protecteurs.

Protection de la peau

Vêtements de protection à manches longues (EN 368).

Protection respiratoire

Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié (filtre à gaz du type A) (EN 14387).

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique:	Tissu imprégné d'une solution de nettoyage clair
Couleur:	Incolore
Odeur:	Caractéristique

pH-Valeur:	6,2
------------	-----

Modification d'état

Point d'éclair:	n.d.
Limite inférieure d'explosivité:	n.d.
Limite supérieure d'explosivité:	
Température d'inflammation:	n.d.
Propriétés comburantes	Le produit n'est pas combustible.
Densité:	1,06 g/cm ³

9.2. Autres informations

Donnée non disponible.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réagit au contact des agents d'oxydation forts.

10.4. Conditions à éviter

Le chauffage peut dégager des vapeurs qui peuvent s'enflammer.

10.5. Matières incompatibles

Pas de matériaux à signaler spécialement.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Monoxyde et dioxyde de carbone.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

1,2-propanediol

DL50/orale/rat: 20000 mg/kg

Éthoxylate d'alcool C12-C14

DL50/orale/rat: 3250 mg/kg

Shine ReNEW Instrument Wipes

Date de révision: 15.07.2015

Numéro de révision: 1,2

Code du produit: 00379-0012

Irritation et corrosivité

Provoque des lésions oculaires graves.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérogènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Expériences tirées de la pratique

Observation diverses

L'ingestion provoque une irritation des voies respiratoires supérieures et des dérangements gastrointestinaux. Une exposition répétée ou prolongée peut provoquer une irritation de la peau et des dermatoses à cause des propriétés dégraissantes du produit.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

1,2-propanediol

CL50/Oncorhynchus mykiss/96 h = 51600 mg/l

CL50/Pimephales promelas/96 h = 51400 mg/l

CE50/Pseudokirchneriella subcapitata/96 h = 19000 mg/l

CE50/Daphnia magna/48 h > 1000 mg/l

Éthoxylate d'alcool C12-C14

CL50/Pimephales promelas/96 h = 3,2 mg/l

CE50/Daphnia magna/48 h > 3,2 mg/l

12.2. Persistance et dégradabilité

Cet agent de surface respecte les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des Etats Membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Donnée non disponible.

12.4. Mobilité dans le sol

Donnée non disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Donnée non disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Pollue faiblement l'eau.

Information supplémentaire

Aucune dégradation de l'environnement n'est connue ou prévisible dans les conditions normales d'utilisation.

Ne pas déverser dans les eaux de surface.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Élimination

Peut être incinéré, si les réglementations locales le permettent.

Si possible le recyclage est préférable à l'élimination.

Code d'élimination des déchets-Produit

Shine ReNEW Instrument Wipes

Date de révision: 15.07.2015

Numéro de révision: 1,2

Code du produit: 00379-0012

070604 DÉCHETS DES PROCÉDÉS DE LA CHIMIE ORGANIQUE; déchets provenant de la FFDU des corps gras, savons, détergents, désinfectants et cosmétiques; autres solvants, liquides de lavage et liqueurs mères organiques
Classé comme déchet dangereux.

L'élimination des emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination.

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés de la même manière que le produit.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Transport terrestre (ADR/RID); Transport maritime (IMDG); Transport aérien (ICAO); Transport fluvial (ADN):

14.1. Numéro ONU:

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies:

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport:

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.4. Groupe d'emballage:

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Non applicable. Matière non dangereuse au sens de la législation sur les transports.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2004/42/CE (COV): 0 %

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi: Observer les contraintes liées au travail des jeunes. Observer les contraintes liées au travail des femmes enceintes et allaitantes.

Classe de contamination de l'eau (D): 1 - pollue faiblement l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour cette matière, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

SECTION 16: Autres informations

Modifications

Chapitre: 1 - 16

Abréviations et acronymes

ADR = Accord européen relatif au transport international des marchandises Dangereuses par Route

RID = Règlement concernant le transport international ferroviaire de marchandises dangereuses

ADN = Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par voie de navigation intérieure

IMDG = International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA/ICAO = International Air Transport Association / International Civil Aviation Organization

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution from Ships

IBC-Code = International Code for the Construction and Equipment of Ships Carrying Dangerous Chemicals in Bulk

Shine ReNEW Instrument Wipes

Date de révision: 15.07.2015

Numéro de révision: 1,2

Code du produit: 00379-0012

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

REACH = Registration, Evaluation, Authorization and Restriction of Chemicals

CAS = Chemical Abstract Service

EN = European norm

ISO = International Organization for Standardization

DIN = Deutsche Industrie Norm

PBT = Persistent Bioaccumulative and Toxic

vPvB = Very Persistent and very Bio-accumulative

LD = Lethal dose

LC = Lethal concentration

EC = Effect concentration

IC = Median immobilisation concentration or median inhibitory concentration

Texte des phrases H- et EUH (Numéro et texte intégral)

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

Information supplémentaire

Les indications des points 4-8 et 10-12, ne s'appliquent pas lors de l'utilisation et de l'emploi régulier du produit (voir renseignement sur l'utilisation), mais lors de la libération de quantités majeures en cas d'accidents ou d'irrégularités.

Ces renseignements ne décrivent que les exigences de sécurité du produit/des produits et s'appuient sur l'état actuel de nos connaissances.

Veuillez s'il vous plaît prendre en compte les conditions de livraison de la/des feuille/s d'instructions correspondantes.

Ils ne représentent pas de garantie de propriété du produit/des produits décrit/s au sens des règlements de garantie légaux.

(n.a. = non applicable; n.d. = non déterminé)

(Toutes les données concernant les composants dangereux ont été obtenues, respectivement, dans la dernière version de la fiche technique de sécurité du sous-traitant.)